



COMMUNIQUE DE PRESSE

A la Fnac le patron choisit ses engagements

Suite à la sortie de son livre, Enrique Martinez DG du groupe Fnac Darty, a réalisé une tournée promotionnelle dans laquelle il nous a décrit ses convictions en termes de consommation et d'écologie. Lors de ces tribunes il a ainsi pu détailler ses engagements pour que le groupe Fnac Darty soit le chantre d'une consommation éthique et responsable. A cette occasion, les salariés de la Fnac ont découvert que leur DG était « un patron qui s'engage ». Malheureusement pour eux, cet engagement ne concerne pas les conditions de travail des travailleurs de la Fnac.

Sous-effectif, injonctions contradictoires, pression démesurée sur la vente de services tels que les assurances et les abonnements en tous genres, explosion du port de charge, impossibilité de se concentrer sur une tâche, manquements à des obligations légales présentes depuis plus de 10 ans dans le code du travail, tel est le quotidien du personnel Fnac.

La direction refusant toute forme de dialogue social sur ces sujets avec les instances représentatives du personnel et les syndicats, la CGT Fnac a été contrainte de saisir les tribunaux pour améliorer les conditions travail des salariés et pour faire appliquer la loi.

A ce titre, une conférence de presse se tiendra le Jeudi 16/05/2024 à 8H30 devant le tribunal de Marseille situé 6 rue Joseph Autran 13281 MARSEILLE

Contacts Presse :

MARC PIETROSINO - DSC CGT **06 25 89 02 00**
FLORE PAPIILLON - DSR CGT **06 13 67 31 46**
DELPHINE VILLEMMAIN - DSR CGT **06 22 49 85 18**